

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2006 - Convocation du 16/03/2006  
Compte rendu affiché le : 31/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	23

**Présents :** M. LAFFLY; M. FAURE; M. CHATUT; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

**Absents représentés :** Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme MARMONIER); Mme WYMAN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme BOUHEY (pouvoir à M. GONDELAUD)

**Absents excusés :** M. POINT; Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES

**Absents :** Mme LABASOR; M. BOUREZG

## Objet : Participation financière des partenaires

Dans le cadre de la programmation "politique de la ville" 2006 définie précédemment, la commune de Neuville sur Saône a sollicité auprès de ses partenaires des financements au taux le plus élevé, pour les actions s'y référant. La répartition des subventions par action doit faire l'objet d'une délibération expresse de l'assemblée.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le contrat de ville ,
- VU la délibération de ce jour adoptant la programmation 2006,
- **ADOpte la répartition des subventions par actions telles que présentées ci-dessous,**

<b>REPARTITION DES SUBVENTIONS PAR ACTIONS volet fonctionnement / G89 - 2006 (CDV)</b>	
ADN SERVICE / Chantier d'insertion	11 000,00
THEATRE BORD DE SAONE / Semaine citoyenneté autour du théâtre forum	4 000,00
OCC / Promotion sociale par expression	4 200,00
OCC / Découverte institutions	1 000,00
OCC / Pratique artistique	1 000,00
ML/accompagne ment de proximité	4 000,00
ADAVEM / Aide aux victimes	250,00
<b>TOTAL</b>	<b>25 450,00</b>

<b>REPARTITION DES SUBVENTIONS PAR ACTIONS – volet investissement / G89 - 2006 (CDV)</b>	
OPAC / requalification des Creuses	15 000
GRAND LYON / requalification Aventurière	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>45 000</b>

- **DIT** que ces opérations sont prévues au budget primitif 2006,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAONE,  
Le 23 mars 2006  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 14/04/2006  
Publication ou affichage du 14/04/2006  
Paul LAFFLY,  
Maire.